Zeitschrift: L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 1 (1876)

Heft: 2

Artikel: Procès-verbal de la réunion annuelle de la Société jurassienne d'émulation, le 6 septembre, à Porrentruy

Autor: Hengy, V.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549658

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Réunion annuelle de la Société Jurassienne d'Emulation

le 6 septembre, à Porrentruy

Dès neuf heures du matin, un grand nombre de membres et d'amis de la Société se pressent dans la salle de l'hôtel-de-ville, décorée simplement, mais avec goût, par les soins de MM. Dupasquier, vice-président et Doviane, professeur. Mais ce n'est qu'après l'arrivée du train de France, c'est-à-dire à 10 heures, que commence la séance officielle : une délégation du Comité central s'est rendue à la gare pour attendre les envoyés de Montbéliard qui ont bien voulu au nombre de six accepter l'invitation de Porrentruy.

M. le président Thiessing ouvre la séance en priant Messieurs les présidents des sections de prendre place au bureau, qui se trouve ainsi composé : MM. X. Kohler, président honoraire, Thiessing, Stockmar et Hengy pour Porrentruy et le Comité central; Montandon pour St-Imier; E. Boéchat, pour Delémont; Guerne, pour Bienne. MM. Benjamin Favre et Duvernoy représentent Montbéliard.

Neuveville s'est fait excuser par une lettre de son président, Monsieur le préfet Imer; M. Cyprien Rével, délégué de Neuveville, est tombé gravement malade, et M. Imer constate qu'il ne peut, à son grand regret, quitter la ville, en l'absence du vice-préfet, du maire et de son adjoint.

M. Castan, au nom de Besançon, excuse par lettre l'absence d'une délégation, et fait espérer pour l'année prochaine une nombreuse participation. Enfin, M. Dietrich, président de la société belfortaine, avait annoncé son arrivée, mais ses fonctions de secrétaire-général près l'administration l'ont retenu à son poste.

85 personnes environ assistent à la réunion : M. le Dr Thiessing lit un discours de bienvenue aux membres présents, et fait ressortir l'utilité des innovations introduites dans la Société, puis il donne connaissance d'un travail fort substantiel sur l'homme préhistorique (1).

A l'unanimité, sur la proposition de M. Friche, directeur, l'assemblée remercie le président du Comité central, et décide qu'outre l'impression dans le Journal de la Société, cette intéressante notice sur les temps préhistoriques sera publiée et répandue dans le pays aux frais de la Société. — Cette décision de l'assemblée explique pourquoi nous ne faisons que mentionner à cette place le travail de M. Thiessing.

La parole est ensuite donnée au secrétaire du Comité central, M. V. Hengy, pour rendre compte, conformément aux traditions, de la marche de la Société jurassienne d'émulation. M. V. Hengy s'exprime en ces termes :

Messieurs et honorés collègues,

Fondée en 1849, la Société d'émulation a eu, depuis cette époque, 26 réunions générales annuelles. Bienne, Delémont, Neuveville ont obtenu chacune 4 fois l'honneur de réunir dans leurs murs les membres de la Société. Voici la sixième fois que la section fondatrice, Porrentruy, voit accourir la phalange des partisans de l'Emulation.

Peu s'en est fallu néanmoins, que cette fois, Messieurs, la cité bruntrutaine n'ait décliné l'honneur de recevoir dans son sein les autres sections et les délégations des Sociétés amies de la frontière. L'excentricité de notre localité, la certitude pour nous d'être reliés avec le reste du Jura l'année prochaine ou peut-être même déjà à la fin de décembre 1876, étaient de sérieux motifs concluant à l'ajournement de la fête : cependant, nous n'avons pas voulu, surtout dans une première période de réorganisation, rompre avec les traditions qui veulent au moins une réunion annuelle, et nous sommes heureux de pouvoir constater que notre appel a été entendu et qu'il nous est permis de serrer nombre de mains amies, tant jurassiennes que françaises.

Je ne veux pas entreprendre, Messieurs, de vous faire l'historique de notre Société, bien que ce soit une page

(1) Voir page 257 le discours de M. Thiessing.

glorieuse à ajouter à l'épopée intellectuelle et morale du Jura. D'abord restreinte à 13 membres à son début, elle compte aujourd'hui environ 220 membres actifs et 120 membres-correspondants. Le progrès a donc été considérable : espérons qu'il sera persistant et tout porte à croire qu'un avenir durable s'ouvre devant la Société. Les nobles et généreuses idées des Stockmar, des Thurmann, des Dupasquier, des Durand, n'ont pas été enfouies dans une terre ingrate : elles ont germé et porté de bons fruits ; il n'est pas à présumer que les dissolvants ordinaires en matières politiques, sociales ou religieuses, chercheront à les anéantir. Mais hélas ! pourquoi faut-il constater encore ici l'imperfection humaine : ce chiffre de *13* fondateurs est aujourd'hui réduit à 3, et même *deux* seuls d'entre eux habitent le Jura. Vous avez deviné leurs noms, Messieurs ; puissent-ils longtemps encore apporter à l'œuvre le contingent de leur expérience et de leurs travaux éclairés !

L'année 1876 a été favorable aux sociétaires actuels, et la nécrologie, cette pourvoyeuse infatigable des revues et des feuilles périodiques, des réunions générales annuelles, n'a heureusement aujourd'hui aucun droit de figurer dans ce compte-rendu. Vous avouerez, Messieurs, qu'il s'agit cette fois de regarder comme très heureux ce résultat tout négatif.

Je me hâte donc de passer à l'énumération très succincte des travaux des membres de la Société, en m'excusant préalablement de ne pas insister sur les transformations subies relativement à la publication des *Actes*. La question a été en effet discutée et vidée. Je ferai seulement observer que le Comité central, nommé par vous à St-Imier, a préféré consulter toutes les sections sur ce grave point que de demander l'avis de l'assemblée générale annuelle. L'expérience a prouvé en effet que dans un pareil cas, la section directrice compte un effectif de membres bien supérieur au nombre des délégués, et le Comité central n'a pas voulu que l'on pût accuser, soupçonner même Porrentruy d'avoir cherché à imposer sa manière de voir à la Société d'ému-

lation. En demandant à chaque section son avis motivé, le Comité était certain que la question serait sérieusement et minutieusement étudiée, et qu'ainsi l'adhésion ou le refus serait le résultat de l'opinion raisonnée de la totalité des membres actifs. Aussi est-il heureux aujourd'hui d'avoir vu se rallier à ses idées quelques membres qui, au début, avaient par erreur pensé que le journal mensuel de la Société était peut-être la continuation d'une publication essentiellement politique.

Il nous reste, Messieurs, à vous prier d'apporter tous à l'œuvre générale votre concours actif et empressé ; jeunes et vieux, vétérans et nouveaux, tous doivent travailler à la chose publique, intellectuelle et morale, et nous espérons que personne ne manquera à ce devoir. Les membres du Comité central de 1876 ont eu de nombreux obstacles à surmonter pour accomplir leur tâche ; aujourd'hui, tout est en bonne voie et leurs successeurs trouveront le chemin ouvert et aplani.

Permettez-moi, Messieurs, de ne pas suivre la méthod adoptée par mes honorables devanciers dans les comptes-rendus annuels des travaux de la Société. Le *Journal* permet maintenant aux membres de publier mensuellement leurs œuvres, tandis que les *Actes* ne paraissaient qu'une fois l'an et épouvantaient nombre de jeunes sociétaires désireux de déployer leurs ailes, mais n'osant se mesurer avec les valeureux vétérans de l'Emulation. Dans ces conditions, je serai donc bref et je me contenterai d'énumérer les travaux de l'année sans les analyser en détail. L'*Emulation jurassienne* publiera dans des numéros ultérieurs un compte-rendu trimestriel de ces différents travaux : il suffit aux sections d'envoyer au Comité central les protocoles des séances, soit *in-extenso,* soit *analytiques.*

Neuveville a eu 9 séances régulières dans le courant de l'année ; les protocoles très clairs et très complets, en ont été rédigés par M. le président Germiquet, et contresignés par M. le préfet Imer, président de la section.

Une intéressante narration de la bataille de Trafalgar, due

au sergent Duc, témoin oculaire, et précédée d'un avant-propos de M. *Imer ;* un rapport de MM. *Gross* et *Imer* sur les *Tumuli* d'Auvernier ; deux mémoires de M. *Germiquet* sur l'abbaye de Saint-Jean ; une dissertation sur la satire par M. *Imer ;* un travail de M. *Morgenthaler* sur l'école populaire et sur l'enseignement religieux ; la traduction par M. *Germiquet* des mémoires historiques de M. *Bähler,* relatifs à là bataille de Morat, telles sont les principales œuvres de la Section qui s'est en outre occupée des lois fédérales soumises en 1876 à la votation populaire. Les questions de réorganisation de la Société jurassienne, la fondation d'un établissement pénitentiaire dans le Jura, l'achat du couvent de Bellelay pour cause d'utilité publique ont aussi été traitées à fond par la section de Neuveville ; M. le président Germiquet a remplacé comme secrétaire M. le Dr Gross, empêché par ses occupations d'assister à toutes les séances.

Bienne compte 48 membres et a eu 6 séances régulières fréquentées en moyenne par 9 personnes. Les principaux sujets traités par la section biennoise ont été les suivants : M. *Guerne* a exposé la fondation d'une école secondaire française à Bienne, afin d'aider au développement de l'élément romand dans la ville, et de mieux fusionner les deux populations de langue différente. M. *Scholl* a présenté à la section ses *Considérations sur l'éducation des animaux,* et en particulier sur celle du chien. Ce travail, imprimé depuis, a donné lieu à une discussion longue et approfondie, à la suite de laquelle a été fondée à Bienne une Société pour la protection des animaux, qui compte déjà 31 membres. Bienne a de plus traité avec beaucoup de soins et sous toutes les faces, les questions envoyées par le Comité central et notamment la thèse obligatoire qui doit occuper l'assemblée de ce jour.

Neuf conférences d'hiver ont été patronnées par la section et suivies avec intérêt par la population. M. le pasteur Saintes, président de la section depuis 1864, a donné sa démission, acceptée avec d'unanimes regrets, et a été rem-

placé par M. Guerne, instituteur, qui est entré en fonctions le 17 juillet.

La section de Saint-Imier a été réunie 8 fois dans le courant de l'année ; elle s'est occupée exclusivement de sujets d'histoire et d'utilité publique : *Morale des grands et morale des petits,* au point de vue historique. — Régence de Napoléon III. — Révocation de l'Edit de Nantes. — Histoire comparée des littératures allemande et française depuis le traité de Verdun. M. le pasteur Fayot a traité les 3 premiers sujets, M. le professeur Meyer a traité le quatrième.

Dans le domaine de l'utilité publique, M. le professeur *Allemann* a exposé une thèse sur la fréquentation des écoles jusqu'à l'âge de 15 ans ; M. l'instituteur *Wild* a proposé la création à St-Imier d'un club jurassien destiné à étudier l'histoire naturelle de la contrée. M. le *Dr Schwab* a entrepris l'historique des 55 sociétés existant à St-Imier et a débuté par celles de boulangerie, de construction et par la compagnie du gaz.

De même que Bienne et Neuveville, la section de St-Imier a patronné des conférences publiques ; *douze* ont été données pendant l'hiver et fréquentées par un public assidu.

Laufon et les *Franches-Montagnes* n'ont pas montré signe de vie. Si des raisons de ce silence prolongé sont admissibles pour Laufon dont la population presque tout entière parle la langue allemande, il n'en est pas de même pour le district des Franches-Montagnes où le français est la langue maternelle. Il y a lieu cependant d'espérer que cette intelligente population se réveillera cette année de sa torpeur.

Je serai bref sur le compte de *Delémont* qui, cette année, n'a eu qu'un seul membre vraiment laborieux. Il est presque superflu de nommer M. Quiquerez, l'infatigable vétéran, toujours sur la brèche depuis 1847, et que nous espérons posséder longtemps encore au milieu de nous. On trouvera dans le compte-rendu de la séance de ce jour l'indication des travaux présentés cette année par M. Quiquerez à la Société d'émulation.

Nous avons appris récemment avec un vif plaisir que la

section de Delémont s'était de nouveau constituée, et la composition du bureau directeur donne lieu de croire à une vitalité énergique et prolongée de la part de cette section.

Il me reste, Messieurs, à vous parler de Porrentruy.

Le nombre des membres a considérablement augmenté cette année et dépasse maintenant le chiffre de 40. Les réunions réglementaires, au nombre de 2 par mois, ce qui porte leur chiffre à 19, ont compté en moyenne chacune 10 membres actifs. Les premières séances ont été très laborieuses et consacrées presque entièrement à la question de la transformation des *Actes* en une publication périodique mensuelle. Plusieurs membres ont collaboré au journal et parmi eux MM. X. Kohler, Dr Thiessing, Koby, Dr Bodenheimer, Hengy, Gentilini, etc. Leurs travaux, adoptés par le Comité central, n'ont pas été lus en séance publique, afin de ne pas faire double emploi ; je ne m'y arrête donc pas. D'autres ouvrages ont été communiqués à l'assemblée, entre autres un Episode de l'insurrection vendéenne de 1832 par M. Caze, plusieurs poésies par le même, différents sujets historiques par M. Kohler, etc. La bibliographie n'a pas non plus été oubliée et elle sera d'ailleurs toujours l'objet de notre sérieuse attention ; il serait peut-être à désirer que toutes les sections jurassiennes songeassent aussi à ce facteur si important de notre publication. Une proposition faite par le secrétaire a été jugée très opportune par la Société qui a désigné une commission spéciale d'hommes compétents pour en régler l'application. Par suite, dans quelques semaines, à l'instar de Bienne, de St-Imier, de Neuveville, la ville de Porrentruy possédera des cours publics et des conférences, et ainsi la Société d'émulation aura satisfait une fois de plus à sa mission : la création ou l'encouragement d'œuvres d'utilité publique.

Vous n'ignorez pas, Messieurs, que M. X. Kohler a décliné l'an dernier sa réélection à la présidence de Porrentruy et qu'il a été remplacé en cette qualité par M. le professeur Thiessing. J'ajouterai cependant que M. X. Kohler, devenu président honoraire, n'a pas cessé d'apporter à la Société le

précieux contingent de ses lumières et de son expérience, et il est à souhaiter que longtemps encore, la section bruntrutaine possède dans son sein ce vaillant champion des lettres, l'un des trois survivants parmi les fondateurs de la Société jurassienne d'émulation.

Le nouveau Comité central institué en septembre 1875, n'a pas reculé devant la tâche considérable qui lui était imposée : il s'est mis courageusement à l'œuvre, et le concours empressé de tous les membres lui a démontré qu'il avait pris la bonne voie pour sauvegarder les intérêts de la Société jurassienne.

L'absence du caissier, M. Ed. Meyer, recteur de l'Ecole cantonale, qui se trouve en excursion scolaire, ne permet pas de vous donner en ce jour le bilan de la caisse : il vous sera communiqué dans un prochain numéro du journal, aussitôt d'ailleurs que certains petits comptes encore en souffrance auront été liquidés.

Tel est, Messieurs, l'aperçu peut-être un peu bref des travaux et de la marche de la Société d'émulation pendant l'exercice 1875-1876 : laissez-moi, en terminant, vous dire à tous, combien les délégués de Porrentruy ont été satisfaits de l'accueil cordial qu'ils ont trouvé à Montbéliard lors de la réunion annuelle du 18 mai. Jusqu'à présent, Porrentruy seul a pu jouir du plaisir de passer chaque année quelques heures avec nos voisins si hospitaliers : l'année prochaine, le chemin de fer permettra à tout le Jura de fraterniser avec l'antique alliée des XIII Cantons, et de resserrer les doux liens qui unissent deux républiques, l'une bien âgée déjà, l'autre encore jeune, peut-être, mais destinée, nous l'espérons, à vivre et à prospérer pendant de longs siècles.

Combien nous était-il agréable de célébrer, sur le sol français, devant les élus du gouvernement, les bienfaits du régime démocratique, alors que naguère le mot « République » ne pouvait être prononcé qu'à voix basse, dans un cercle d'amis et à l'abri de toute oreille indiscrète.

Un vœu pour finir, Messieurs : Puisse l'année qui va s'écouler nous permettre de patronner des travaux utiles à

notre pays : puisse la mort, cette impitoyable faucheuse, oublier de faire des vides dans nos rangs : puisse enfin le nombre des sociétaires aller toujours en croissant et ainsi sera justifiée l'utilité d'une institution qui porte le noble et glorieux nom de *Société d'émulation.*

Après le rapport du secrétaire, écouté avec intérêt par l'assemblée, l'ordre du jour appelle la question obligatoire soumise aux délibérations de l'assemblée annuelle. (1)

L'achat du couvent de Bellelay pour y établir une seconde maison de correction et un asile d'aliénés pour le Jura.

La parole est donnée à M. le Dr Schwab, rapporteur, qui résume le rapport du comité d'initiative pour la création d'une seconde maison de travail obligatoire et de correction dans le Jura. Ce rapport a été publié sous forme de brochure, et a aussi été inséré dans les colonnes du *Progrès*. Malheureusement, à l'époque de la réunion du 6 septembre, la publicité spéciale du rapport a été un peu tardive, et il en résulte que plusieurs sections n'ont pu étudier que superficiellement la question. Instruit de ces circonstances, M. le Dr Schwab se contente de lire une partie du rapport imprimé et ajoute alors oralement quelques considérations très claires et très intéressantes relatives au projet d'acquisition de l'ancien couvent de Bellelay.

L'état satisfaisant des bâtiments, l'étendue de la propriété, le revient des forêts, tourbières, pâturages, champs, la situation géographique avantageuse de Bellelay par rapport aux autres districts, le nombre des détenus, supérieur à 200, que pourraient contenir les édifices, l'urgence qu'il y a pour le canton de Berne à créer de nouveaux établissements pour les jeunes gens vicieux et pour les aliénés, et à faire disparaître ainsi cette anomalie d'un grand canton obligé de demander asile pour ses malades aux cantons voisins, tels sont les principaux motifs qui ont déterminé le comité d'initiative à s'adresser à la Société d'émulation pour la décider à patroner cette œuvre d'utilité publique. L'*Emulation jurassienne* devant publier intégralement le rapport de M. Schwab, je me bornerai ici à en citer les conclusions :

I. La Société d'Emulation reconnaît la nécessité d'une seconde maison de travail et de correction qui aurait son siége dans le Jura et en recommande la création sur les bases indiquées dans le rapport de la commission d'initiative.

II. Elle demande que sans retard l'Etat donne une solution à la question de l'établissement d'un asile pour les aliénés incurables et elle prie la

(1) Je remercie sincèrement les rédacteurs du *Progrès* et du *Jura* qui ont bien voulu assister à la séance et ont publié des comptes-rendus fort détaillés auxquels j'ai fait plusieurs emprunts.

Direction de l'Intérieur d'examiner la question du transfert d'aliénés incurables de la Waldau dans une partie des bâtiments de Bellelay.

III. Elle appuie le projet d'acheter le couvent de Bellelay pour être affecté à une maison de travail obligatoire et à d'autres établissements dont l'Etat ou les communes du Jura auraient besoin, tel qu'un asile pour les aliénés incurables ou une maison de refuge pour les pauvres du Jura.

IV. Elle estime que les communes bourgeoises du Jura devraient s'imposer quelques sacrifices en vue de l'acquisition du couvent de Bellelay, eu égard aux avantages moraux et matériels qui résulteront pour elles de la création d'une maison de travail obligatoire dans le Jura.

V. Elle recommande chaudement à tous les Jurassiens l'œuvre patriotique et éminemment utile dont la caisse centrale des pauvres du district de Courtelary a entrepris de doter le Jura.

M. le président Thiessing déclare la discussion générale ouverte et donne la parole à M. le vice-préfet Stockmar.

M. Stockmar, traitant la question d'abord au point de vue du district de Porrentruy, estime qu'il est nécessaire d'établir une seconde maison de correction dans le Jura. Le pénitencier de Porrentruy, supprimé aujourd'hui, permettait aux détenus de se livrer à un travail suffisant à l'entretien de leurs familles et au remboursement à l'Etat des frais de prison. Ce travail était d'ailleurs propre à moraliser les détenus en éloignant d'eux les idées funestes, conséquences de l'inaction, et une expérience d'une année a suffi pour prouver que les libérés du pénitencier de Berne ou de Thorberg en reviennent plus mauvais qu'ils n'y sont allés.

D'un autre côté, le pénitencier de Porrentruy rapportait de l'argent au fisc : celui de Berne coûte au contraire à l'Etat une somme assez ronde. Enfin, de nombreux abus, résultant du manque de contrôle, se sont introduits dans les prisons de districts, et une réforme générale du système pénitientiaire bernois, doit être vivement souhaitée.

C'est à ce point de vue que M. Stockmar appuie les propositions de M. le Dr Schwab ; il désire aussi que cette réforme soit intimement liée à celle du système de l'assistance publique et de l'organisation communale, mais il fait ses réserves sur l'opinion de M. Schwab, relativement aux avantages de la décentralisation en matière d'assistance publique.

Quant à la deuxième conclusion du rapport, M. Stockmar la soutient chaleureusement : il est prouvé en effet d'une part, que le nombre des aliénés augmente d'une manière inquiétante, et d'autre part qu'il est tout à fait humanitaire de conduire les aliénés dans les hospices au lieu de les confier aux soins *intéressés* de personnes qui les prennent au rabais et ne leur accordent qu'une sollicitude à peine suffisante pour sauvegarder leur exis-

tence matérielle. M. Stockmar se déclare donc en principe partisan de la création d'un nouvel hospice qui serait une sorte de succursale de la Waldau, notamment en ce qui concerne les incurables.

M. *Guerne*, président de la Société de Bienne, rend compte de la discussision fort approfondie qu'a soulevée au sein de la section la question obligatoire. Il lit les conclusions de la section, opposées à celles de M. Schwab :

1° Il est inadmissible de réunir des aliénés et des malfaiteurs dans un même établissement ;

2° Bellelay se prête mal à la création d'un établissement sanitaire ;

3e Quant à la création d'une maison de correction, le projet est encore trop vague pour recevoir une solution immédiate, et il faut, avant tout, tendre à une révision des lois et réglements cantonaux sur la matière.

M. Guerne déclare se ranger à la manière de voir de la section et propose d'étudier seulement la question de l'établissement à Bellelay d'un asile de pauvres.

En l'absence de délégués de Neuveville, M. V. *Hengy*, secrétaire du comité central, donne lecture des propositions de la section : elles sont à peu près les mêmes que celles de Bienne.

M. le Dr *Schwab*, rapporteur, croit que ces deux sections ont confondu en une seule les deux propositions parfaitement distinctes du comité d'initiative. Il expose qu'il ne s'agit pas de créer un hospice d'aliénés adjoint à une maison de travail obligatoire, mais deux établissements parfaitement distincts, et en première ligne un asile pour les incurables.

M. *X. Kohler*, président honoraire, trouve que la question n'a pas encore été suffisamment étudiée par les sections ; il propose en conséquence de la remettre à l'étude et de la renvoyer à l'examen approfondi de chaque section, afin de faire ainsi disparaître la divergence de vue et d'arriver à l'homogénéité dans les propositions à adopter par la Société jurassienne.

M. *Friche*, Directeur de l'Ecole normale, combat les propositions de M. Schwab. Il regarde comme malheureuse, la pensée de réunir dans les mêmes bâtiments des condamnés et des aliénés ; la population se ferait difficilement, dit-il, à l'idée de catégories aussi distinctes abritées sous le même toit, malgré tous les efforts que l'on tenterait pour lui persuader qu'il n'y aurait aucune connexion entre elles. Il s'étend longuement sur les inconvénients qu'il trouve au système cellulaire, appuie la création de dortoirs vastes et spacieux, et pose la question d'une réforme du système pénitentiaire. D'ailleurs, comme l'orateur précédent, il croit qu'il ne faut rien presser, et veut de plus que la Société d'émulation borne son initiative à l'expression de vœux tendant seulement au côté moral et intellectuel de la question.

M. le diacre *Montandon* soutient énergiquement les conclusions du rapport; il rappelle d'abord les décisions prises en 1875 à la réunion de Saint-Imier; il fait ressortir les avantages de l'acquisition de Bellelay, tant sous le côté matériel que sous le côté moral, et appuie la création d'un établissement tel qu'il est présenté par le rapporteur. Au surplus, ajoute-t-il, il va sans dire que nous devons tous tendre à voir le système des prisons s'améliorer, et alors on pourra tenir compte des avantages introduits, quand sera fondée la nouvelle maison de correction.

M. *Quiquerez*, répondant à une objection tirée de la situation élevée de Bellelay, trouve que le climat de Bellelay ne peut être défavorable aux établissements projetés, puisqu'un lycée y a existé et même prospéré pendant nombre d'années; cependant il réserve ce point de la question, dont la solution appartient aux hommes spéciaux.

En ce qui concerne le côté financier, M. Quiquerez s'attend à des obstacles sérieux. Il craint l'animosité ou tout au moins l'indifférence des communes, et rappelle les difficultés qui se sont présentées lors de la participation des communes à la construction des voies ferrées. L'orateur conclut à la poursuite des études préliminaires.

M. le rapporteur, Dr *Schwab*, reprend une à une les objections que rencontre le projet du comité d'initiative. Il insiste surtout sur ce que les communes doivent être suffisamment intéressées dans la question, attendu qu'elles ont forcément sur les bras des individus qui dans l'intérêt de la société et dans le leur propre, devraient séjourner dans une maison de travail obligatoire. Il tient à ce que l'on popularise l'idée de la nécessité de créer une nouvelle institution de ce genre; la Société d'émulation doit avoir à honneur de le faire, et les communes, éclairées par des arguments sérieux et humanitaires, viendront, sans doute, l'une après l'autre, offrir leur concours à l'Etat, à la condition que l'établissement soit placé dans le Jura ou à proximité. D'ailleurs, ajoute l'orateur en terminant, la Caisse des pauvres du district de Courtelary est décidée à faire d'importants sacrifices dans ce but.

M. *Guerne* propose que la Société d'émulation s'en tienne aux questions théoriques et se réserve l'étude ultérieure des moyens pratiques. Il n'a d'ailleurs aucune objection à formuler, contre l'acquisition après de mûres études, du couvent de Bellelay.

M. le président *Thiessing* déclare la discussion générale close et l'on passe à la votation.

Des cinq propositions du Comité central, formulées par M. le Dr Schwab, les deux premières sont adoptées sans modifications. Quant aux trois autres, concernant spécialement l'achat des édifices de Bellelay, elles sont ren-

voyées à l'étude de la commission générale déjà nommée pour s'occuper de cette affaire.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un travail de M. *Benjamin Favre*, président de la Société d'émulation de Montbéliard, sur la Bruyère, le célèbre moraliste du XVIIe siècle.

L'assemblée vote, à l'unanimité, des remerciements à l'auteur pour cette étude piquante et approfondie, qui paraîtra dans le numéro spécial de septembre-décembre. Cette décision empêche le secrétaire d'analyser une œuvre que les lecteurs de la Revue de la Société pourront admirer à leur aise dans son intégrité.

M. *Brönimann*, directeur de l'Ecole d'horlogerie de Bienne, donne un aperçu, malheureusement trop court à cause de l'heure avancée, de son intéressant travail sur les écoles d'horlogerie. Il insiste particulièrement sur les établissements de ce genre fondés dans le canton de Neuchâtel. Il ressort de cette étude que ces écoles sont prospères. Les derniers examens sont très satisfaisants. Les branches enseignées sont: l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la cosmographie, la mécanique élémentaire et divers sujets de physique et de chimie industrielle. Enfin, M. Brönimann fournit divers renseignements très utiles sur la création et le développement successifs des écoles d'horlogerie de nos contrées.

M. *V. Hengy* dépose sur le bureau un travail sur la Bibliothèque populaire de Porrentruy, fondée en 1874 sous les auspices de la Société d'émulation, section bruntrutaine. L'état délabré de la plupart des estomacs ne permettant pas de donner même un aperçu sommaire de ce travail, l'assemblée en décide l'impression dans le prochain numéro de l'*Emulation jurassienne*. La question des bibliothèques populaires se recommande d'ailleurs d'elle-même, et il est fort à désirer que toutes les localités un peu importantes du Jura possèdent les moyens de fournir des aliments littéraires au public pendant les longues soirées d'hiver et les journées pluvieuses qui imposent le séjour à la maison.

M. *Quiquerez* présente à la Société : 1° son manuscrit sur les anciennes églises de l'Evêché de Bâle, un volume in-folio de 250 pages de texte avec 55 planches;

2° La carte archéologique du canton de Berne, avec texte, publiée en 1846 et faite par M. de Bonstetten, pour l'ancien canton, par M. Quiquerez, pour le Jura, et par M. le Dr Uhlmann pour les palafittes;

3° Un volume manuscrit qu'il vient d'écrire sur les traditions et légendes jurassiennes.

Diverses publications périodiques ont donné quelques autres de ses opuscules. — Son ouvrage, intitulé *Histoire des Institutions constitutionnelles*

et juridiques de l'Evêché de Bâle, est sous presse, chez M. Boéchat, qui l'édite.

M. *Gross* fait don à la Société d'Emulation du Septième rapport, publié par la Société des Antiquaires de Zurich, relatif aux découvertes lacustres dans la Suisse occidentale depuis 1866.

Sur la proposition de M. Boéchat, le comité central est confirmé pour une nouvelle période.

Enfin, *Delémont* est désigné comme lieu de réunion générale pour l'année prochaine. — L'achèvement des voies ferrées jurassiennes permettra d'espérer pour cette époque un nombreux concours des sociétaires jurassiens et des délégués des sociétés voisines et amies, telles que Montbéliard, Besançon, Belfort et Epinal.

La séance est levée à 1 1/2 heure.

Ici s'arrête le compte-rendu officiel de la séance générale du 6 septembre. Mais nous ne pouvons passer sous silence le banquet qui l'a suivie, non plus que la soirée familière qui a dignement clos la fête.

Tous les membres de la Société qui avaient assisté à la séance du matin et plusieurs amis de la ville ont tenu à honneur d'assister au banquet véritablement substantiel et confortable servi par M. Alfred Walzer dans le local que le Cercle libéral avait mis à la disposition de la Société. La discussion s'est continuée sur ce ton de cordialité et de familiarité qui impressionne si agréablement nos amis de la France dans les circonstances, hélas! trop rares où ils nous rendent visite.

Après les moments nécessaires consacrés à calmer une faim dévorante, de nombreux toasts ont été portés, comme de coutume, tous sympathiques du premier au dernier et accueillis avec un franc et sincère enthousiasme. Cette constatation de l'état de l'assemblée me permet d'être bref dans l'appréciation des santés qui ont été portées et je me contenterai de les mentionner.

M. *Thiessing* a ouvert le feu en buvant aux Sociétés d'émulation françaises voisines et en particulier à la Société de Montbéliard, sœur cadette de Porrentruy, mais comme elle animée de ce feu sacré commun aux travailleurs qui se livrent à l'étude des sciences et des lettres.

M. *Benjamin Favre* est heureux de voir prospérer la Société jurassienne et il porte son toast à sa durée et à son épanouissement, qui permettront l'éclosion de nouvelles sociétés amies de l'instruction et de l'intérêt public.

M. le Dr *Schwab*, après un éloge peut-être outré de la ville de Porrentruy et quelques critiques un peu sévères sur certains établissements de

notre ville, revient sur le principal objet de la discussion du matin, et exprime le vœu que la Société jurassienne s'occupe desormais davantage des questions d'utilité publique. Il regrette l'absence de quelques sections et boit au *travail persévérant.*

M. *V. Hengy*, porte une santé aux sections dont il retrace les travaux de l'année, pleins de promesses et d'avenir, et il excuse celles d'entre elles qui sont absentes, notamment celle de Neuveville dont l'absence tient à des circonstances exceptionnelles, mais dont le protocole fait preuve d'une activité constante et louable.

M. l'inspecteur *Schaffter*, cite aux jeunes membres de la société l'exemple des anciens dont l'ardeur et l'activité ne sont jamais en défaut ; il espère que l'organisation nouvelle de la Société lui ralliera tous les jeunes gens désireux de contribuer aux œuvres de progrès, d'humanité, de civilisation, et il intitule son toast : *à la jeunesse du cœur.*

S'inspirant des paroles de M. Schaffter, M. *X. Kohler*, président honoraire, retrace à grands traits l'historique de la Société, dont la fondation rapprocha deux grands citoyens séparés depuis plusieurs années, Stockmar et Thurmann et fut ainsi signalée par une œuvre véritablement d'utilité publique. Il approuva les innovations introduites dans la Société, la nouvelle impulsion qui lui est donnée, et s'appuyant sur cette maxime antique de sagesse qui assigne à chaque époque des transformations dans tous les domaines, il boit à la *jeunesse studieuse,* qui assurera aux hommes d'expérience un concours dévoué et apportera un esprit éclairé d'initiative dans toutes les questions de progrès.

A ce moment, M. Dupasquier, major de table, donna la parole à M. Stockmar, qui annonce la lecture d'une des légendes jurassiennes recueillies par M. Quiquerez. Un vif mouvement d'attention se produit dans l'assemblée, qui ne tarde pas à se pâmer d'aise à l'ouïe d'un *Repas de chanoines* au bon temps du moyen-âge.

M. *Perdrizet*, professeur de philosophie au collège de Montbéliard, égaye à son tour l'auditoire par le récit d'une *driolle*, ou dialogue en patois des plus amusants entre un Ajoulot et un Franc-Comtois, où l'on retrouve à chaque mot la similitude de caractère qui rapproche ces deux populations de tout temps amies.

M. *Friche*, directeur, porte le toast à la *patrie Suisse*, qui est toujours présente à la mémoire de chaque confédéré, dans toute fête, qu'elle soit politique ou purement scientifique.

M. *Dupasquier* Dr, porte un toast chaleureux à *l'union des deux républiques, française et helvétique.* Il retrace à grands traits les luttes gigantesques que la France a entreprises pour l'émancipation de l'humanité et le

profit que la Suisse en a tiré pour le développement normal de ses institutions. L'humanité, dit M. Dupasquier, doit son existence actuelle au large épanouissement des immortels principes de 1789.

M. *Benjamin Favre*, ému d'entendre des paroles aussi cordiales, aussi sympathiques, s'empresse de porter une santé à la vieille république helvétique, berceau des libertés populaires et qui montre à toutes les nations d'Europe le chemin de l'avenir.

Je crois exprimer ici le sentiment unanime de l'assemblée en disant que le magnifique vers de Victor Hugo était à ce moment sur toutes les lèvres :

La Suisse dans l'histoire aura le dernier mot.

M. *Guerne*, instituteur, délégué de Bienne, boit *à la Section de Porrentruy* et en particulier à *son Comité central*, qui a fait preuve d'énergie et de vitalité. Il engage la Société à poursuivre la voie dans laquelle elle est entrée et à s'occuper de plus en plus des questions d'utilite publique : c'est le moyen de gagner à elle l'opinion et de prendre une influence salutaire dans le pays. L'Emulation est organisée, non pour généraliser les bienfaits provenant de l'initiative de l'Etat, mais pour se faire l'organe du pays auprès des autorités.

M. *R. Caze*, professeur, applaudit aux paroles de M. *X. Kohler*, à la jeunesse studieuse, et fait surtout remarquer que si, malgré les crises qui ont traversé et traversent encore le Jura, la Société a pu maintenir son drapeau et poursuivre son but, elle le doit surtout à ce grand principe inauguré ou plutôt mis en pratique au XVIe siècle, et qui permet à des hommes divisés d'opinions de se retrouver côte à côte sur le terrain neutre des intérêts généraux du pays. — C'est donc à la *Tolérance* qu'il porte son toast.

M. *Paulet*, conseiller national, l'un des vétérans de toute idée libérale et généreuse, a bu à la mémoire d'un de ces hommes, si dignement appréciés par la génération de 1848; qui a été pendant toute sa vie le porte-drapeau de la bienfaisance et de la vulgarisation : nous avons nommé le doyen *Morel*.

De nombreux toasts ont encore été portés, tous empreints de sentiments généreux et d'un vif amour de la chose publique. — Appel a été ensuite fait aux membres que leurs occupations laissaient libres, de faire le lendemain une course scientifique dans les environs. — MM. le professeur Perdrizet, Dr Quélet, lauréat de l'Institut et médecin à Hérimoncourt, M. L'Epée, rentier à Ste-Susanne, ont promis de se joindre à M. Thiessing pour visiter les cavernes d'Oberlarg, où le président du comité central a fait naguère des trouvailles fort précieuses pour la géologie du Jura.

Un grand nombre de membres de la Société ont ensuite accompagné à la gare MM. Benjamin Favre et son fils et M. Duvernoy, ancien président de la Société de Montbéliard, obligés de regagner leurs foyers le soir même. On s'est séparé en échangeant de cordiales poignées de mains, et nos amis de Montbéliard nous ont formellement promis de revenir tous avec d'autres amis à la réunion de 1877 à Delémont.

Le soir, la Société de musique fanfare de la ville, est venue embellir la réunion familière par quelques-uns des plus beaux morceaux de son répertoire, et elle n'a pas peu contribué à la réussite de cette petite fête improvisée. Aussi, quand M. X. Kohler s'est levé pour rendre justice au dévouement constant de cette société, a-t-il été applaudi vigoureusement et maintes fois par la foule qui se trouvait à l'étroit dans le vaste local du Cercle. — Chacun était heureux de voir ainsi, dans une chaleureuse improvisation, un de ces valeureux pionniers de la science, dont la parole fait autorité, rendre un éclatant hommage au travail, aux progrès et à la persévérance de la fanfare de Porrentruy.

Un conte désopilant de M. Quiquerez sur les *Hannetons de Goumois*, a égayé l'assemblée. Puis d'autres paroles ont encore été prononcées, se rapportant toutes à ces questions sur lesquelles les vrais citoyens ont constamment été d'accord ; la plus parfaite courtoisie n'a cessé de règner entre tous les assistants, comme elle s'était manifestée à la séance officielle et au banquet, et on s'est séparé avec un léger sentiment de tristesse, en regrettant que Porrentruy n'ait pas tous les ans le glorieux privilége de réunir les champions fidèles de l'Emulation et de l'instruction dans le Jura.

V. Hengy.